

# la vie du mrap



21 MARS

C'est par une résolution adoptée le 28 octobre 1966, que l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies a proclamé le 21 mars Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Cette résolution a été adoptée par 94 voix contre une, celle de l'Afrique du Sud.

On comprend que les représentants sud-africains à l'O.N.U. aient refusé de s'associer à une telle décision qui condamne explicitement la politique d'apartheid. De plus, si le 21 mars a été choisi, c'est parce que cette date est l'anniversaire du massacre de Sharpeville.

Le 21 mars 1960, des dizaines de milliers d'Africains avaient organisé, à travers l'Afrique du Sud, des manifestations afin de protester contre les discriminations raciales et plus particulièrement contre le système des « laisser-passer ». A Sharpeville, localité africaine située près de Vereninging, la police tira sur un rassemblement pacifique d'Africains. Il y eut 68 tués et près de 200 blessés.

C'est à ces victimes de l'apartheid en même temps qu'à toutes les victimes du racisme et de l'antisémitisme que nous penserons en célébrant la Journée Internationale.

## De la Journée nationale à la Journée internationale

DEPUIS sa fondation (en 1949), le M.R.A.P. organise, chaque année au printemps, une *Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix*. Aussi notre Mouvement se réjouit de la décision prise par l'O.N.U., proclamant une *Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale* qui confère à la tradition établie en France un retentissement universel.

De ce fait, le Conseil National du M.R.A.P. réuni à Paris le dimanche 5 février, a pris plusieurs décisions qui modifient sensiblement la conception de nos manifestations annuelles.

La Journée nationale s'inscrira désormais dans le cadre de l'appel lancé par l'O.N.U. Elle se déroulera donc régulièrement chaque 21 mars.

Par delà le M.R.A.P. et au lieu de l'unique rassemblement national habituel, de multiples manifestations auront lieu dans toute la France, sous des formes très diverses, permettant à de très nombreux citoyens une participation plus active.

En outre, comme le 21 mars tombe chaque année un jour différent de la semaine, le M.R.A.P. suggère que ce soient en fait sur huit ou dix jours que s'étendent les manifestations.

Dans l'appel rendu public par notre Conseil National, le M.R.A.P. invite à cette occasion, « tous les Français à examiner les données actuelles du ra-

cisme et de l'antisémitisme et à prendre des dispositions pour s'opposer aux discriminations, aux préjugés qu'ils engendrent. »

### Les municipalités

« Il invite les municipalités et conseils généraux à se pencher, dans un esprit compréhensif, sur la condition des travailleurs immigrés, ainsi que des Gitans et Tziganes, et à envisager

Le M.R.A.P. et ses comités locaux sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires sur la semaine antiraciste de mars, pour vous aider, vous fournir de la documentation (livres, films, photos, études, bibliographie, etc.). Il accueillera également volontiers toutes vos suggestions. Il vous prie de l'informer de vos initiatives.

des mesures positives en leur faveur. Il les appelle à organiser des manifestations telles que soirées culturelles et artistiques, projections cinématographiques, expositions, etc. pour sensibiliser l'opinion aux problèmes du racisme et de la xénophobie.

### Les associations et syndicats

« Le M.R.A.P. s'adresse aux responsables des Maisons de Jeunes, des associations artistiques, culturelles ou

## Pour la Journée du 21 mars

Pour que la Journée internationale contre la discrimination raciale soit célébrée avec éclat dans toute la France, le M.R.A.P. a édité plusieurs éléments de propagande :

● Des badges : quatre modèles, que nous présentons ci-dessous. Prix : 1 F pièce. A partir de 10 : 0,95 F. A partir de 100 : 0,90 F. A partir de 500 : 0,80 F.



● Des papillons gommés, portant des slogans antiracistes. Nous les avons présentés dans le numéro 259 de D.L. Prix : 2 F les cent.

● Des affiches — 40 x 60 cm — frappées du symbole de l'O.N.U. (le globe terrestre et les branches de laurier), et portant en gros caractères la date : 21 mars 1967, et, en caractères plus petits : première Journée internationale contre la discrimination raciale. Prix : 1 F pièce.

Les commandes doivent être envoyées au M.R.A.P., 30, rue des Jeuneurs, Paris (2<sup>e</sup>), accompagnées d'un chèque ou d'un mandat adressé au C.C.P. 14-825-85 PARIS.

## VOICI CE QUI SE PRÉPARE

Pour le 21 mars, ou plus exactement pour les semaines qui précèdent ou suivent la Journée internationale, de multiples initiatives sont d'ores et déjà annoncées.

Différents comités du M.R.A.P. nous font savoir qu'ils préparent des soirées cinématographiques, comportant un exposé et un débat : à Tours, le 14 mars, avec Charles Palant ; à Nancy, le 17 mars ; à Caen, le 15 mars, avec Jean-Jacques de Félice ; à Paris, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement (à la Maison Verte, 127, rue Marcadet), le 18 mars ; dans la région parisienne à Noisy-le-Sec, le 24 mars ; à Nanterre, le 17 mars ; à Bourg-la-Reine, etc.

Sous des formes différentes, d'autres soirées sont prévues : le comité étudiant du M.R.A.P., en collaboration avec différentes associations d'étudiants prépare pour le 17 mars, une importante manifestation à la Mutualité, à laquelle participeront d'éminents universitaires et plusieurs artistes ; le Comité d'Action Antiraciste du Prêt-à-Porter, organise une assemblée d'information sur le néo-nazisme, avec la participation du journaliste Marcel Ophüls.

Au Théâtre d'Aubervilliers, une représentation exceptionnelle de « L'Opéra Noir » aura lieu le dimanche après-midi 19 mars, suivie d'un concert de jazz. L'écrivain Roger Ikor prendra la parole.

Les Maisons des Jeunes et de la Culture participent acti-

vement à la préparation de la Journée Internationale. Des conférenciers du M.R.A.P. animeront les débats dont elles ont pris l'initiative à Caen (le racisme aux Etats-Unis, avec Elisabeth Labrousse), à Rambouillet (Le racisme en France), à Rueil-Malmaison (Les Antilles, avec Joby Fanon), à Fontenay-le-Fleury (Les Français et le racisme), à Lézignan, dans l'Aude (Nazisme et néo-nazisme, avec M<sup>r</sup> R. Rappaport), à Thonon-les-Bains (Actualité du racisme), à Gex dans l'Ain (Actualité du racisme, avec M<sup>r</sup> Jean Schapira), à Sedan (Le racisme et nous), à Paris dans le 18<sup>e</sup> arrondissement (Le racisme en France, avec M<sup>r</sup> Armand Dymenstajn), et à la Porte de Vanves, le 8 mars (Le racisme de nos jours, avec M<sup>r</sup> Daniel Jacoby).

Des expositions consacrées au racisme et à l'action antiraciste sont préparées par le comité du M.R.A.P. de Tours, le comité d'entreprise de la Caisse des Allocations Familiales à Paris, le Centre Culturel de Bobigny, le lycée de Montgeron.

Parmi les autres initiatives dont nous sommes informés, signalons tout particulièrement la décision prise par le Recteur d'Académie de Nancy, de susciter dans les écoles et lycées un concours de dissertations sur le racisme ; les prix seront distribués aux jeunes lauréats au cours d'une grande réunion, qui comportera également la projection d'un film.

sociales, des comités d'établissements et d'entreprises, des syndicats, aux représentants des différents cultes, certain qu'ils voudront agir par les moyens qui leur sont propres pour faire reculer le racisme et l'antisémitisme.

### Les enseignants

« Il souhaite que dans les écoles, collèges et lycées l'attention des jeunes soit attirée sur la décision de l'O.N.U. et sa signification, au moyen de lectures, dissertations, exposés,

films, etc... Il invite les éducateurs et enseignants à participer activement à la préparation du colloque organisé le 16 avril à la Sorbonne par le Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux, où doivent être étudiés les moyens pédagogiques d'action contre les préjugés raciaux.

### Pour une législation antiraciste

« Le M.R.A.P. demande à tous de signer et de faire signer sa pétition nationale pour l'adoption de la législation antiraciste qui fait défaut à la

France et la ratification par notre pays de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Cette pétition sera soumise à l'ensemble des candidats aux élections législatives. »

### Le 20 mars au Palais de Chaillot

Le M.R.A.P. prépare en outre sur le plan national plusieurs initiatives, dont la plus importante sera la soirée de gala du 20 mars au Palais de Chaillot, avec la présentation du film « Le vieil homme et l'enfant ».



## BULLETIN D'ADHÉSION

Approuvant le combat de « Droit et Liberté » et désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHÈRE AU M.R.A.P.

Nom ..... Prénom .....

Profession .....

Adresse .....

Je vous envoie, à cet effet, la somme de ..... (1).

Je souhaite (2) :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

(1) De 1 à 10 F : Ami du M.R.A.P. ; de 11 à 50 F : Souscripteur ; de 51 à 200 F : Donateur ; au-dessus de 200 F : Bienfaiteur.  
(2) Rayer les mentions inutiles.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)  
30, rue des Jeuneurs - Paris (2<sup>e</sup>) - Téléphone : 488-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris